

A.P.P.G
Société à responsabilité limitée
au capital de 625 800 euros
Siège social : 1 694 RTE DE PERNES
84210 ALTHEN-DES-PALUDS
839 942 463 RCS AVIGNON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE LA GÉRANCE DU 04 MARS 2026
--

L'an deux mille vingt-six,
Le quatre mars,
A 14 heures,

La soussignée :

- ✓ Madame ALICE BLAISE, demeurant 1694 route de PERNES 84210 ALTHEN DES PALUDS,

Gérante de la société A.P.P.G, société à responsabilité limitée au capital de 625 800 euros, divisé en 6 258 parts sociales, rappelle que :

- aux termes du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1^{er} février 2026, la collectivité des associés a décidé de réduire le capital social à concurrence de 36 400 euros pour le ramener de 625 800 euros à 589 400 euros, par voie de remboursement de la somme de 100 euros par part sociale, et ce sous la condition suspensive de l'absence d'opposition émanant des créanciers ou du rejet de celles-ci par le tribunal de commerce.

- le procès-verbal susvisé a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de AVIGNON le 12 février 2026 ;

- à la date du 4 mars 2026 soit à l'expiration du délai de vingt jours fixé à l'article R. 225-152 du Code de commerce, aucune opposition n'a été faite dans le délai légal par un créancier antérieur au dépôt.

En conséquence, usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1 février 2026, la gérante :

- constate la réalisation de la condition suspensive, le caractère définitif de la réduction de capital ainsi décidée et la modification statutaire corrélative ;

- fixe à la date du 4 mars 2026, le jour à compter duquel sera opéré le remboursement de la somme de 100 euros par part sociale.

A03

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, la gérante a dressé le présent procès-verbal qu'elle a signé après lecture.

Alice BLAISE

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized loop followed by a long, sweeping horizontal stroke that tapers to a point.